

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1360

3 juin 2008

### SOMMAIRE

1. Sicav .....	65257	Imprimerie Fr. Faber .....	65260
Aline Participations S.A. ....	65254	Intrada Holding Limited .....	65236
Allnet Sàrl .....	65271	Jarod .....	65261
Aretino Holding S.A. ....	65235	KKR Debt Investors 2006 S.à r.l. ....	65262
Assenagon Asset Management S.A. ....	65248	Le Terminal S.à r.l. ....	65279
Assenagon S.A. ....	65247	Lorfinance S.A. ....	65236
Bacom Sàrl .....	65237	Mosan S.A. ....	65241
Bellux Limousines Services S.à r.l. ....	65248	Mosan S.A. ....	65255
Bioland S.A. ....	65247	Neovalens .....	65243
BlueBay High Yield Investments (Luxem- bourg) S.à r.l. ....	65265	NevaFunds .....	65259
Boss Concept IPC Sicav .....	65241	New Finder S.A. ....	65280
British Vita (Lux II) S.à.r.l. ....	65237	New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l. ....	65237
Canisse S.A. ....	65278	Pan European Finance S.à r.l. ....	65261
Cimpor Reinsurance S.A. ....	65256	PEF Russia Investment S.à r.l. ....	65260
Cofhylux .....	65258	Progx S.A. ....	65267
Conversgroup (Luxembourg) Holding Company .....	65236	ProLogis Belgium III S.à.r.l. ....	65235
Dinvest Sicav .....	65258	ProLogis Belgium II S.à.r.l. ....	65234
Domain-Bau SA .....	65277	ProLogis Czech Republic XX S.à r.l. ....	65235
Emerging Europe Real Estate Trust S.à r.l. .....	65275	ProLogis UK XV S.à r.l. ....	65234
Emerging Europe Real Estate Trust S.à r.l. .....	65273	Promilux S.A. ....	65256
Emerjul Project S.A. ....	65276	Rasa Land Investors LuxCo 2 SCA .....	65244
Equatus Insurance Broker S.A. ....	65242	Sacare .....	65241
Fern S.à r.l. ....	65234	S.C.I. JOPA, société civile immobilière ...	65271
Fern S.à r.l. ....	65248	SIFC Office & Retail S.à r.l. ....	65234
Firstline Systems S.A. ....	65242	SolarWood Technologies S.A. ....	65269
Gipe S.A. ....	65243	Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l. ....	65280
Harmony Finance S.A. ....	65243	Théo HARY S.à r.l. ....	65244
Hellas Telecommunications .....	65236	Toulouse Saint Martory S.à r.l. ....	65271
Hellas Telecommunications (Luxem- bourg) II .....	65236	Trahern Capital S.à r.l. ....	65259
Home Life Immobilière .....	65254	Unifrax Luxembourg II S.à r.l. ....	65242
Immobilière Royale .....	65279	Union Bancaire Privée, succursale Luxem- bourg .....	65255
		Vanilae S.à r.l. ....	65270

**ProLogis UK XV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 70.894.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 Avril 2008.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représente par Peter Cassells

Gérant

Référence de publication: 2008062253/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09108. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

---

**ProLogis Belgium II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 76.431.

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 avril 2008.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représente par Peter Cassells

Gérant

Référence de publication: 2008062262/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09113. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

---

**SIFC Office & Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: KRW 91.000.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.  
R.C.S. Luxembourg B 110.937.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008062538/242/13.

(080070321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**Fern S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 104.664.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008062535/5770/12.

(080070304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**ProLogis Czech Republic XX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.587.

---

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Peter Cassells

Gérant

Référence de publication: 2008062152/1127/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09226. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

---

**ProLogis Belgium III S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.432.

---

Le bilan et/ou l'affectation des résultats au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 Avril 2008.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représente par Peter Cassells

Gérant

Référence de publication: 2008062265/1172/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09115. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

---

**Aretino Holding S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 68.061.

---

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARETINO HOLDING S.A. (en liquidation)

Signature

Le liquidateur

Référence de publication: 2008062621/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03089. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**Hellas Telecommunications (Luxembourg) II, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 93.039.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2008.

*Pour HELLAS TELECOMMUNICATIONS (LUXEMBOURG) II*

MERCURIA SERVICES S.A.

8-10, rue Mathias Hardt, B.P.3023, L-1030 Luxembourg

*Mandataire*

*Signature*

Référence de publication: 2008062727/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ02978. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Hellas Telecommunications, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.576.900,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 107.292.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2008.

*Pour HELLAS TELECOMMUNICATIONS*

MERCURIA SERVICES S.A.

8-10, rue Mathias Hardt, B.P.3023, L-1030 Luxembourg

*Mandataire*

*Signature*

Référence de publication: 2008062728/1005/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ02980. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Lorfinance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 94.329.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

*Signature.*

Référence de publication: 2008062724/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03441. - Reçu 20,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Intrada Holding Limited, Société Anonyme,  
(anc. Conversgroup (Luxembourg) Holding Company).**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 65.644.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008062725/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2008, réf. LSO-CP09635. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 455.275,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 114.059.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 janvier 2006, acte publié au Mémorial C no 842 du 27 avril 2006.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008062732/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09345. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**Bacom Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9838 Untereisenbach, 14, Am Enneschten Eck.

R.C.S. Luxembourg B 91.958.

Le bilan au 14 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2008062733/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2008, réf. LSO-CQ01253. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**British Vita (Lux II) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 107.584.

In the year two thousand and eight, on the fourteenth day of the month of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the associates of British Vita (Lux II) S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the RCS under number B 107.594 incorporated by deed of undersigned notary Joseph Elvinger, on 18 April 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 14 September, 2005 number 892.

The articles of incorporation of the Company were amended for the last time on 13 June, 2007 published in the Mémorial of 4 September, 2007 number 1873.

The meeting was presided by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary M<sup>e</sup> Cintia Martins Costa, maître en droit, residing in Luxembourg, and as scrutineer Ralph Beyer, Rechtsanwalt, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders (associés) represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxy holders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all forty thousand six hundred and sixty eight (40,668) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

- Increase of the issued share capital of the Company to two million two hundred and twenty nine thousand three hundred and ninety two (€2,229,392) by the issue of ten thousand (10,000) new shares each with a nominal value of forty-four Euros (€44) each to an existing shareholder, British Vita Group S.à r.l. (the "Shareholder") by contribution in kind of a claim due by the Company to the Shareholder for an amount of one hundred sixty nine million nine hundred and seventeen thousand and thirty three Euros (€169,917,033) (the "Contribution in Kind"), subscription to and payment of, the shares to be issued within the capital increase by the transfer of the Contribution in Kind to the Company, approval of the value of the Contribution in Kind; allocation of an amount of four hundred and forty thousand Euro (€440,000) to the share capital of the Company and the balance to the share premium account;

- Increase of the issued share capital of the Company to two million seven hundred two thousand two hundred and sixty (€2,702,260) by the issue of ten thousand seven hundred and forty-seven (10,747) new shares each with a nominal value and subscription price of forty-four Euros (€44) to Vita (Management) Nominees Limited, a company incorporated with limited liability under the laws of England and Wales with registered office at 45 Pall Mall, London SW1Y 5JG and registered with the Companies House under number 6469857, by contribution in cash of one million one hundred and sixty-five thousand eight hundred and eighty-eight Euros (€1,165,888), subscription to and payment of, the shares to be issued within the capital increase; allocation of an amount of four hundred and seventy two thousand eight hundred sixty eight Euro (€472,868) to the share capital and the balance to the share premium;

- Consequential amendment of article 5 to reflect the issued share capital of two million seven hundred two thousand two hundred and sixty (€2,702,260) represented by sixty-one thousand four hundred and fifteen (61,415) shares.

Thereupon the following resolutions were unanimously passed:

#### *First resolution*

It is resolved to increase the issued share capital of the Company to two million two hundred and twenty nine thousand three hundred and ninety two (€2,229,392) by the issue of ten thousand (10,000) new shares each with a nominal value and subscription price of forty-four Euros (€44) each to an existing shareholder, British Vita Group S.a r.l. (the "Subscriber") by contribution in kind of a claim in the amount of one hundred sixty nine million nine hundred and seventeen thousand and thirty three Euros (€169,917,033) Euros due by the Company to the Shareholder (the "Contribution in Kind").

The meeting noted the conclusion on the valuation of the Contribution in Kind by the board of managers of the Company as follows: "In view of the above the Board of Managers believes that the value of the Contribution in Kind amounts to 169,917,033 Euros being equal to the total subscription price of the 10,000 shares proposed to be issued therefore."

and resolved to approve such value of the Contribution in Kind.

The new shares referred to above are subscribed and paid in full by contribution to the Company of the Contribution in Kind by the Shareholder.

The value of the Contribution in Kind is allocated for an amount of four hundred and forty thousand Euro (€440,000) to the share capital of the Company and the balance to the share premium account.

Proof of the transfer of the Contribution in Kind and the full payment of the shares has been shown to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

It is resolved to increase the issued share capital of the Company to two million seven hundred two thousand two hundred and sixty (€2,702,260) by the issue of ten thousand seven hundred and forty-seven (10,747) new shares each with a nominal value of forty-four Euros (€44) each to Vita (Management) Nominees Limited, prenamed, (the "Management Subscriber") by contribution in cash of one million one hundred sixty-five thousand eight hundred and eighty-eight (1,165,888). Thereupon the Management Subscriber represented by Cintia Martins prenamed pursuant to a proxy given under private seal (which shall be registered herewith) and subscribed and fully paid the ten thousand seven hundred and forty-seven (10,747) new shares referred to above.

It is resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the new shares (being of four hundred and seventy two thousand eight hundred sixty eight Euro (€472,868) to the share capital and the balance to the share premium.

Proof of the full payment of the total subscription and issue price for the new shares issued of a total amount of one million one hundred sixty-five thousand eight hundred and eighty-eight (1,165,888) has been shown to the undersigned notary.

### Third resolution

In consequence of the resolutions above it is resolved to amend article 5 of the articles of incorporation to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at two million seven hundred two thousand two hundred and sixty (2,702,260) represented by sixty-one thousand four hundred and fifteen (61,415) shares with a nominal value of forty-four (€44) Euros each."

### Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at Eight hundred sixty three thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the proxy holder signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatorze avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de British Vita (Lux II) S.à.r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au RCS sous le numéro B 107.594, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 18 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 14 septembre 2005 numéro 892.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 13 juin 2007 publié au Mémorial du 4 septembre 2007 numéro 1873.

L'Assemblée a été présidée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée a nommé comme scrutateur M<sup>e</sup> Cintia Martins Costa, maître en droit, et comme secrétaire Ralph Beyer, Rechtsanwalt, tous deux demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence restera annexée au présent acte pour être enregistrée auprès des autorités de l'enregistrement.

Tel qu'il apparaît de ladite liste de présence, les quarante mille six cent soixante huit (40.668) parts sociales émises dans la Société sont représentées à l'assemblée générale et les associés déclarent avoir eu connaissance préalablement de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée est valablement constituée et que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

- Augmentation du capital social de la Société à deux millions deux cent vingt-neuf mille trois cent quatre vingt douze euros (€2.229.392) par l'émission de dix mille (10.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante quatre (€44) euros chacune à un associé actuel, British Vita Group S.à.r.l. (l'«Associé») par apport en nature d'une créance due par la Société à l'Associé d'un montant de cent soixante neuf millions neuf cent dix-sept mille trente trois (€169.917.033) euros (l'«Apport en Nature»), souscription et paiement des parts sociales à émettre lors de l'augmentation de capital par le transfert de l'Apport en Nature à la Société, approbation de la valeur de l'Apport en Nature, affectation d'un montant de quatre cent quarante mille (€440.000) euros au compte de capital de la Société et le solde au compte de prime d'émission;

- Augmentation du capital social de la Société à deux millions sept cent deux mille deux cent soixante euros (€2.702.260) par l'émission de dix mille sept cent quarante sept (10.747) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale et de souscription de quarante quatre (€44) euros chacune à British Vita (Management) Nominees Limited, une société constituée avec responsabilité limitée conformément aux lois de la Grande-Bretagne ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres SW1Y 5JG et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 6469857, par apport en espèces d'un montant de un million cent soixante cinq mille huit cent quatre-vingt huit (€ 1.165.888) euros, souscription et paiement des parts sociales à émettre lors de l'augmentation de capital; affectation d'un montant de quatre cent soixante douze mille huit cent soixante huit (€472.868) euros au compte de capital de la Société et le solde au compte de prime d'émission.

Les décisions prises à l'unanimité sont les suivantes:

### Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société pour le porter à deux millions deux cent vingt-neuf mille trois cent quatre vingt douze euros (€2.229.392) par l'émission de dix mille (10.000) nouvelles parts sociales d'une valeur



nominale de quarante quatre (€44) euros chacune à un associé actuel, British Vita Group S.à.r.l. (l'«Associé») par apport en nature d'une créance due par la Société à l'Associé d'un montant de cent soixante neuf millions neuf cent dix-sept mille trente trois (€169.917.033) euros due par la Société à l'Associé (l'«Apport en Nature»).

L'assemblée prend note des conclusions du conseil de gérance de la Société quant à l'évaluation de l'Apport en Nature comme suit: «Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance estime que la valeur de l'Apport en Nature s'élève à cent soixante neuf millions neuf cent dix-sept mille trente trois (€169.917.033) euros étant au moins égal à la valeur totale de souscription des 10,000parts sociales proposées à l'émission».

et résout d'approuver la valeur de l'Apport en Nature.

Les nouvelles parts susmentionnées ont été intégralement souscrites et libérées par l'Apport en Nature de l'Associé à la Société.

La valeur de l'Apport en Nature est affectée pour un montant de quatre cent quarante mille (€440.000) euros au compte de capital de la Société et le solde au compte de prime d'émission.

Preuve du transfert de l'Apport en Nature et du paiement intégral des nouvelles parts sociales a été montrée au notaire instrumentant.

#### *Deuxième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société pour le porter à deux millions sept cent deux mille deux cent soixante euros (€2.702.260) par l'émission de dix mille sept cent quarante sept (10.747) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante quatre (€44) euros chacune à British Vita (Management) Nominees Limited, prénommée (le « Souscripteurs des Gérants »), par apport en espèces d'un montant de un million cent soixante cinq mille huit cent quatre-vingt huit (€ 1.165.888) euros

Le Souscripteur des Gérants, représenté par Cintia Martins prénommée, suivant une procuration sous seing privé (procuration à enregistrer ensemble avec le présent acte), a souscrit et entièrement libéré les dix mille sept cent quarante sept (10.747) nouvelles parts sociales décrites ci-avant.

Il est décidé d'affecter un montant égal à la valeur nominale des nouvelles parts sociales (représentant un montant de quatre cent soixante douze mille huit cent soixante huit (€472.868) au compte de capital social et le solde au compte de prime d'émission.

Preuve du paiement intégral du prix de souscription et d'émission pour les nouvelles parts sociales émises d'un montant de un million cent soixante cinq mille huit cent huit (€1.165.888) euros a été montré au notaire instrumentant.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des décisions prises ci-avant, il est décidé de modifier l'article 5 des statuts de la manière suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à deux millions sept cent deux mille deux cent soixante (€2.702.260) euros représenté par soixante et une mille quatre cent quinze (61.415) parts sociales d'une valeur nominale de quarante quatre (€44) euros chacune.»

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison de son augmentation de capital sont évalués à huit cent soixante trois mille Euro.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte,

Signé: T. HOSS, C. MARTINS COSTA, R. BEYER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 avril 2008, Relation: LAC/2008/15629. — Reçu huit cent cinquante-cinq mille quatre cent quatorze euros et soixante et onze (855.414,61.-€).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008062832/211/181.

(080070181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.



**Mosan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 93.350.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2006 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial  
48, blvd. G.-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2008062751/2374/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02549. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Sacare, Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 35.386.

Le bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008062769/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02322. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Boss Concept IPC Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 60.666.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Boss Concept IPC Sicav*

Die Ordentliche Generalversammlung der Boss Concept IPC Sicav vom 7. Mai 2008 hat folgende Beschlüsse gefasst:

1. ...
2. ...
3. ...

4. Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2009 wurden folgende Personen als Verwaltungsratsmitglieder wieder gewählt:

Herr Bernhard Singer, Vorsitzender  
Herr Josef Koppers, stellv. Vorsitzender  
Herr Wolfgang Steilen, Mitglied

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen.

Die Aktionäre beschließen einstimmig PricewaterhouseCoopers S.à r.l bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2009 als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

5. ...

Luxemburg, 7. Mai 2008.

*Für Boss Concept IPC Sicav*  
DZ BANK International S.A.  
V. Augsdörfer / W. Steilen

Référence de publication: 2008062840/1460/27.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03049. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Unifrax Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 124.276.

*Extrait des résolutions de l'Associé unique du 1<sup>er</sup> février 2008*

L'associé de Unifrax Luxembourg II S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Marc Torbick en tant que Gérant de catégorie B, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Christian Christensen, né le 28 août 1978 à Aarhus, Danemark, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérant de catégorie B de la société, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008062780/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01394. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Firstline Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5682 Dalheim, 7, Baachhuel.  
R.C.S. Luxembourg B 80.110.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008062773/3038/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2008, réf. LSO-CQ00458. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Equatus Insurance Broker S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 103.680.

EXTRAIT

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Equatus Insurance Broker S.A., établie et ayant son siège social à L- 2514 Luxembourg, 5/7, rue Pierre Sauvage, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 103.680 et qui s'est tenue à Luxembourg en date du 22 février 2008.

L'assemblée décide:

De révoquer comme administrateur:

Monsieur Bastiaan Schrier, 30, Haldenstrasse, CH-8185 Winkel (Suisse)

L'assemblée décide:

De nommer comme administrateur, jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en l'année 2013:

Monsieur Thierry Mooij, 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représenté.

Luxembourg, le 22 février 2008.

Pour la société

Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008062838/1132/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP05127. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Gipe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 12.037.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008062771/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02319. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Harmony Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 98.372.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Pierre MESTDAGH. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

HARMONY FINANCE SA

N. PICCIONE / P. MESTDAGH

*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008062786/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02764. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Neovalens, Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 96.672.

*Extrait aux fins de publication de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 avril 2008*

1. L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée devant statuer sur les comptes au 31 décembre 2007:

- M<sup>e</sup> Michaël Dandois demeurant professionnellement au 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg,

- M<sup>e</sup> Antoine Meynial demeurant professionnellement au 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg,

- M<sup>lle</sup> Nathalie Jacquemart demeurant professionnellement au 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg.

2. L'assemblée décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes ci-dessous jusqu'à l'assemblée devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Luxembourg, le 25 avril 2008.

Dandois & Meynial

48, blvd. G.-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008062848/2374/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02552. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Théo HARY S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 68.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Signature

Référence de publication: 2008062748/2374/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02553. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Rasa Land Investors LuxCo 2 SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.176.

In the year two thousand eight, on the twenty-eighth of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Rasa Land Investors LuxCo 2 SCA, a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 136 176, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 18 January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of March 12, 2008, under number 619 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 12, 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Mr. Etienne de Crépy, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints Mrs. Corinne Petit, private employee, residing professionally in Luxembourg as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Mrs. Sylvie Dupont, private employee, residing professionally in Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that: I. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of two hundred thousand United States Dollars (USD 200,000) in order to bring it from its present amount of two hundred fifty-one thousand United States Dollar (USD 251,000), represented by two hundred fifty-one thousand (251,000) shares of one United States Dollar (USD 1.-) each, to four hundred fifty-one thousand United States Dollar (USD 451,000), by way of the issue of two hundred thousand (200,000) new ordinary shares of class A (the New Class A Shares), with a par value of one United States Dollar (USD 1) each and having the same rights and obligations as the existing shares;

3. Subscription and payment of the two hundred thousand (200,000) New Class A Shares by way of a contribution in cash amounting to two million United States Dollars (USD 2,000,000) of which (i) two hundred thousand United States Dollar (USD 200,000) shall be allocated to the share capital account of the Company, (ii) ten thousand United States Dollar (USD 10,000) to the statutory reserve account of the Company and (iii) the remaining, i.e. one million seven hundred ninety thousand United States Dollar (USD 1,790,000) to the share premium reserve account of the Company;

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2;

5. Miscellaneous.

II. The power of attorney of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list signed by the attorney-in-fact of the represented shareholders, the board of the Meeting and the undersigned notary, together with the proxies of the represented shareholders, after having been signed "ne varietur", will remain annexed to the present deed.

III. It appears from the said attendance list, that all the shares representing the share capital of the Company in circulation are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the

agenda which have previously been communicated to the shareholders present and represented, each of them expressly declaring to acknowledge it.

IV. The Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the subscribed capital of the Company by an amount of two hundred thousand United States Dollars (USD 200,000) in order to bring it from its present amount of two hundred fifty-one thousand United States Dollar (USD 251,000), represented by two hundred fifty-one thousand (251,000) shares of one United States Dollar (USD 1) each, to four hundred and fifty-one thousand United States Dollars (USD 451,000), by way of the issue of two hundred thousand (200,000) new ordinary shares of class A (the New Class A Shares), with a par value of one United States Dollar (USD 1) each and having the same rights and obligations as the existing shares;

*Subscription - Payment*

The Meeting records the subscription and the full payment of the New Class A Shares by way of a contribution in cash as follows:

Rasa Land Investor Holding B.V., a private limited liability company, having its registered office at Strawinskyiaan 3105, 1077ZX Amsterdam, The Netherlands, registered with the Dutch register of commerce and companies under the number 34284209, represented by Mr. Etienne de Crepy, lawyer, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on March 26, 2008, declares to (i) subscribe for all New Class A Shares of the Company, and to (ii) fully pay them up by a contribution in cash of two million United States Dollars (USD 2,000,000).

The Meeting resolves to allocate (i) two hundred thousand United States Dollars (USD 200,000) to the share capital of the Company, (ii) ten thousand United States Dollars (USD 10,000) to the statutory reserve account of the Company and (iii) the remaining, i.e. one million seven hundred ninety thousand United States Dollars (USD 1,790,000) to the share premium reserve account of the Company.

Proof of the full payment of the above contribution for a total amount of two million United States Dollars (USD 2,000,000) has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

"5.1 The Company's share capital is set at four hundred and fifty-one thousand United States Dollars (USD 451,000), represented by four hundred and fifty thousand nine hundred and fifty-five (450,955) ordinary class A shares, one (1) management class B share and forty-four (44) ordinary class C shares, all in registered form with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, subscribed and fully paid-up."

There being no further business on the agenda, the Chairman adjourns the Meeting.

*Estimated costs*

For the tax registration purposes, the capital increase is estimated at EUR 1,267,800 (exchange rate (median price) on March 28th, 2008: USD 1.- = EUR 0.6339).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately eight thousand six hundred euro (EUR 8,600).

*Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties and the members of the Bureau, the members of the Bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Rasa Land Investors LuxCo 2 SCA, une société en commandite par actions, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 136 176, constituée suivant un acte

du notaire instrumentant le 18 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n<sup>o</sup> 619 du 12 mars 2008 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois suivant un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 mars 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par M. Etienne de Crépy, juriste, de résidence à Luxembourg, qui nomme Mme Corinne Petit, employée privée, de résidence à Luxembourg en qualité de secrétaire.

L'Assemblée désigne Mme Sylvie Dupont, employée privée, de résidence à Luxembourg en qualité de scrutateur (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont ci-après désignés ensemble le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux convocations;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 200.000) afin de le porter de son montant actuel de deux cent cinquante et un mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 251.000), représenté par deux cent cinquante et un mille (251.000) actions d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune, à quatre cent cinquante et un mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 451.000), par l'émission de deux cent mille (200.000) nouvelles actions de classe A de la Société (les Nouvelles Actions de Classe A), ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes;

3. Souscription et libération des deux cent mille (200.000) Nouvelles Actions de Classe A par apport en numéraire de deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2.000.000) dont (i) deux cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 200.000) seront affectés au compte capital social de la Société, (ii) dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10.000) au compte réserve légale de la Société et (iii) le montant restant, i.e. un million sept cent quatre-vingt-dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.790.000) au compte de réserve prime d'émission de la Société;

4. Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée au point 2.

5. Divers.

II. Les procurations des associés représentés et le nombre de leurs actions sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence signée par le mandataire des associés représentés, le Bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, avec les procurations des associés représentés, après signature «ne varietur», resteront annexées aux présentes.

III. Il ressort de ladite liste de présence que toutes les actions en circulation représentant le capital social de la Société sont présentes ou représentées, de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui a été communiqué au préalable aux associés présents ou représentés, chacun d'entre eux déclarant le reconnaître.

IV. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 200.000) afin de le porter de son montant actuel de deux cent cinquante et un mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 251.000), représenté par deux cent cinquante et une mille (251.000) actions d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune, à quatre cent cinquante et un mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 451.000), par l'émission de deux cent mille (200.000) nouvelles actions de classe A de la Société (les Nouvelles Actions de Classe A), ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

#### *Souscription - Paiement*

L'Assemblée enregistre la souscription suivante et la libération intégrale des Nouvelles Actions de Classe A par un apport en numéraire de la manière suivante:

Rasa Land Investor Holding B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social à Strawinskylaan 3105, 1077ZX Amsterdam, Pays-Bas, et immatriculée auprès du Registre de Commerce des Sociétés néerlandais sous le numéro 34284209, représentée par M. Etienne de Crépy, juriste, résidant professionnellement au Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 26 mars 2008, déclare (i) souscrire à toutes les Nouvelles Actions de Classe A de la Société et (ii) les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2.000.000).

L'Assemblée décide d'affecter (i) deux cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 200.000) au compte de capital social de la Société, (ii) dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10.000) au compte réserve légale de la



Société et (iii) le montant restant, i.e. un million sept cent quatre-vingt dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.790.000) au compte de réserve prime d'émission de la Société.

Preuve du paiement intégral de l'apport mentionné ci-dessus pour un montant total de deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2.000.000) a été documentée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

*Troisième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«5.1 Le capital social de la Société est fixé à quatre cent cinquante et un mille dollars des Etats-Unis (USD 451.000), représenté par quatre cent cinquante mille neuf cent cinquante-cinq (450.955) actions ordinaires de classe A, une (1) action de commandité de classe B et quarante-quatre (44) actions ordinaires de classe C, toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien de figurant à l'ordre du jour, le Président clôt l'Assemblée.

*Estimation des frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évalué à EUR 1.267.800 (taux de change (médian price) du 28 mars 2008: USD 1,- = EUR 0,6339).

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent à environ huit mille six cents euros (EUR 8.600).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte faite au mandataire des parties comparantes et aux membres du Bureau, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte en original.

Signé: E. de Crépy, C. Petit, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 4 avril 2008, LAC/2008/13878. — Reçu six mille trois cent trente euros soixante-douze cents Eur 0,5% = 6.330,72.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008062836/5770/186.

(080070291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Bioland S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Basseur.

R.C.S. Luxembourg B 127.743.

Constituée par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 avril 2007, acte publié au Mémorial C n° 1314 du 29 juin 2007, modifiée pour la dernière fois par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> août 2007, publié au Mémorial C n° 2181 du 3 octobre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BIOLAND S.A.*

Signatures

Référence de publication: 2008062736/8975/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02862. - Reçu 107,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Assenagon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.480.

Le bilan au ... a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008062737/8912/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03299. - Reçu 103,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Assenagon Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 129.914.

Le bilan au 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008062738/8912/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03297. - Reçu 103,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Bellux Limousines Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 218, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.647.

*Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/05/2007*

Présences:

- Maria Arminda ABREU FERREIRA

- Jaime Antonio GONCALVES

*Ordre du jour:*

1. Démission d'un gérant administratif

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/05/2008, il a été convenu à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Démission du gérant administratif

Monsieur Jaime Gonçalves demeurant 363, route de Thionville, L-5885 Hesperange démissionne du poste de gérant administratif de la société BELLUX LIMOUSINES SERVICES SARL à partir du 14 mai 2008.

L'assemblée générale accepte sa démission.

Aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour, les points susmentionnés sont approuvés et acceptés à la majorité.

Fait à Luxembourg, le 14/05/2008.

Maria Arminda Abreu Ferreira / Jaime Antonio Gonçalves.

Référence de publication: 2008062845/8053/22.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03539. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Fern S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 10.065.548,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 104.664.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first of December.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Cerberus Fern Holdings Ltd, a company incorporated and existing under the laws of Bermuda, having its registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, H M11, Bermuda, recorded with the Registrar of Companies under number 36900, here represented by Mrs. Corinne PETIT, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York on December 20th, 2007.

Said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Fern S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 104.664, incorporated pursuant to a deed of Maître Alphonse Lentz, notary, residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, on the 3rd of December 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the 3rd of March 2005, number 190. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger on the 11th of August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the 14th of January 2006, number 97 (hereafter the "Company").

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolved to increase the share capital from its current amount of two million five hundred sixteen thousand three hundred eighty-seven US Dollars (USD 2,516,387) up to ten million sixty-five thousand five hundred forty-eight US Dollars (USD 10,065,548) through the issue of one hundred forty-two thousand four hundred thirty-seven (142,437) shares, having a par value of fifty-three US Dollars (USD 53) each.

All of the one hundred forty-two thousand four hundred thirty-seven (142,437) shares have been subscribed as follows:

- Fern II S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered address at 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded under the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 108.388 subscribes for 47,479 shares at a total price of USD 76,419,734.16 out of which USD 2,516,387 shall be allocated to the share capital and USD 73,903,347.16 shall be allocated to the share premium;

- Fern III S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered address at 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded under the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 108.389 subscribes for 47,479 shares at a total price of USD 76,425,151.82 out of which USD 2,516,387 shall be allocated to the share capital and USD 73,908,764.82 shall be allocated to the share premium; and

- Fern IV S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered address at 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded under the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 108.390 subscribes 47,479 shares at a total price of USD 76,426,693.34 out of which USD 2,516,387 shall be allocated to the share capital and USD 73,910,306.34 shall be allocated to the share premium;

all represented by Mrs Corinne PETIT, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on December 18th, 2007.

Cerberus Fern Holdings Ltd, prenamed, has waived its preferential subscription right.

*Second resolution*

Following the issue of the one hundred forty-two thousand four hundred thirty-seven (142,437) new shares, said issued shares have been fully paid up through a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of Fern II S.à r.l., prenamed, Fern III S.à r.l., prenamed, and Fern IV S.à r.l., prenamed, as provided for in Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, which provides for capital duty exemption.

*Description of the contribution*

The contribution made by Fern II S.à r.l., Fern III S.à r.l. and Fern IV S.à r.l. against the issuance of shares in the Company represents all of their assets and liabilities, consisting of:

Fern II S.à r.l.

*Assets*

- 1) 9,734,239 shares in Aercap Holdings N.V. of a total amount of USD 197,994,421.26;
- 2) cash at ABN AMRO Bank Curacao N.V. of EUR 1,397.60 (equivalent to USD 2,067.19);
- 3) cash at ABN AMRO Bank Curacao N.V. of USD 13,074.56.

*Liabilities*

- 4) Provision of KPMG fees of EUR 10,000 (equivalent to USD 14,791);
- 5) Provision of Arendt & Medernach fees of EUR 6,250 (equivalent to USD 9,244.37);
- 6) Provision of Equity Trust fees of EUR 3,750 (equivalent to USD 5,546.62);
- 7) Provision of Notary fees of EUR 2,500 (equivalent to USD 3,697.75);
- 8) Provision of income corporate tax of EUR 49,844.45 (equivalent to USD 73,724.92);
- 9) Provision of municipal business tax of EUR 14,868.75 (equivalent to USD 21,992.37);
- 10) Provision of net worth tax of EUR 260.62 (equivalent to USD 385.49);

- 11) Loan from Cerberus funds of USD 4,768.56;
- 12) Loan from Cerberus funds of EUR 67,165.85 (equivalent to USD 99,345.01);
- 13) 157,633 preferred equity certificates of USD 8,354,549 issued by Fern II S.à r.l.;
- 14) 1,498,183 preferred equity certificates of USD 79,403,699 issued by Fern II S.à r.l.;
- 15) 1,196 preferred equity certificates of USD 63,388 initially issued by Fern GP S.à r.l.;
- 16) Interest on preferred equity certificates of USD 421,832.16;
- 17) Interest loan payable from Fern GP S. à r.l. of USD 815,821;
- 18) Interest payable on investor loan from Fern GP S.à r.l. of USD 733,283.50;
- 19) Invoice of the domiciliation agent of EUR 2,848.86 (equivalent to USD 4,213.75).

If it were shown that Fern II S.à r.l. had any further assets or liabilities other than those listed above, such assets and/or liabilities are also contributed to the Company through the present deed.

Fern III S.à r.l.

#### *Assets*

- 1) 9,734,239 shares in Aercap Holdings N.V. of a total amount of USD 197,994,421.26;
- 2) cash at ABN AMRO Bank Curacao N.V. of EUR 1,966.18 (equivalent to USD 2,908.17);
- 3) cash at ABN AMRO Bank Curacao N.V. of USD 13,074.56.

#### *Liabilities*

- 1) Provision of KPMG fees of EUR 10,000 (equivalent to USD 14,791);
- 2) Provision of Arendt & Medernach fees of EUR 6,250 (equivalent to USD 9,244.37);
- 3) Provision of Equity Trust fees of EUR 3,750 (equivalent to USD 5,546.62);
- 4) Provision of Notary fees of EUR 2,500 (equivalent to USD 3,697.75);
- 5) Provision of income corporate tax of EUR 50,416.45 (equivalent to USD 74,570.97);
- 6) Provision of municipal business tax of EUR 15,056.25 (equivalent to USD 22,269.70);
- 7) Provision of net worth tax of EUR 260.62 (equivalent to USD 385.49);
- 8) Loan from Cerberus funds of USD 5,036.71;
- 9) Loan from Cerberus funds of EUR 64,818.90 (equivalent to USD 95,873.63);
- 10) 157,633 preferred equity certificates of USD 8,354,549 issued by Fern II S.à r.l.;
- 11) 1,498,187 preferred equity certificates of USD 79,403,911 issued by Fern II S.à r.l.;
- 12) 1,196 preferred equity certificates of USD 63,388 initially issued by Fern GP S.à r.l.;
- 13) Interest on preferred equity certificates of USD 421,832.16;
- 14) Interest loan payable from Fern GP S. à r.l. of USD 815,821;
- 15) Interest payable on investor loan from Fern GP S.à r.l. of USD 733,283.50;
- 16) Invoice of the domiciliation agent of EUR 2,848.86 (equivalent to USD 4,213.75).

If it were shown that Fern III S.à r.l. had any further assets or liabilities other than those listed above, such assets and/or liabilities are also contributed to the Company through the present deed.

Fern IV S.à r.l.

#### *Assets*

- 1) 9,734,239 shares in Aercap Holdings N.V. of a total amount of USD 197,994,421.26;
- 2) cash at ABN AMRO Bank Curacao N.V. of EUR 2,901.69 (USD 4,293.09);
- 3) cash at ABN AMRO Bank Curacao N.V. of USD 12,717.61.

#### *Liabilities*

- 1) Provision of KPMG fees of EUR 10,000 (equivalent to USD 14,791);
- 2) Provision of Arendt & Medernach fees of EUR 6,250 (equivalent to USD 9,244.37);
- 3) Provision of Equity Trust fees of EUR 3,750 (equivalent to USD 5,546.62);
- 4) Provision of Notary fees of EUR 2,500 (equivalent to USD 3,697.75);
- 5) Provision of income corporate tax of EUR 50,393.57 (equivalent to USD 74,537.12);
- 6) Provision of municipal business tax of EUR 15,048.75 (equivalent to USD 22,258.61);
- 7) Provision of net worth tax of EUR 260.62 (equivalent to USD 385.49);
- 8) Loan from Cerberus funds of USD 4,903.81;
- 9) Loan from Cerberus funds of EUR 65,005.53 (equivalent to USD 96,149.68);
- 10) 157,633 preferred equity certificates of USD 8,354,549 issued by Fern II S.à r.l.;
- 11) 1,498,190 preferred equity certificates of USD 79,404,070 issued by Fern II S.à r.l.;

- 12) 1,196 preferred equity certificates of USD 63,388 initially issued Fern GP S.à r.l.;
- 13) Interest on preferred equity certificates of USD 421,832.16;
- 14) Interest loan payable from Fern GP S. à r.l. of USD 815,821;
- 15) Interest payable on investor loan from Fern GP S.à r.l. of USD 733,283.50;
- 16) Invoice of the domiciliation agent of EUR 2,848.86 (equivalent to USD 4,213.75).

If it were shown that Fern IV S.à r.l. had any further assets or liabilities other than those listed above, such assets and/or liabilities are also contributed to the Company through the present deed.

Has been produced to the undersigned notary the proof of the existence and of the total value of the contribution of seven million five hundred forty-nine thousand one hundred sixty-one US Dollars (USD 7,549,161) as share capital and two hundred twenty-one million seven hundred twenty-two thousand four hundred eighteen US Dollars and thirty-two cents (USD 221,722,418.32) as share premium.

#### *Third resolution*

As a consequence of the above resolutions, Article 5, paragraph 1, of the Articles of Association of the Company has been amended and now reads as follows:

" **Art. 5 Capital.** The Company's corporate capital is fixed at ten million sixty-five thousand five hundred forty-eight US Dollars (USD 10,065,548) represented by one hundred eighty-nine thousand nine hundred sixteen (189,916) shares, having a par value of fifty-three US Dollars (USD 53) each."

#### *Capital duty exemption request*

Considering that the present deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of a company having its registered office in a European Union Member State, the Company requests under Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, exemption from the capital duty.

Hereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxy holder of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxy holder of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trente et un décembre,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Cerberus Fern Holdings Ltd, une société constituée et existant selon les lois des Bermudes, avec siège social à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM11 Bermudes, enregistrée au Registrar of Companies sous le numéro 36900, représentée par Madame Corinne PETIT, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York en date du 20 décembre 2007.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de Fern S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 104.664, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 3 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 3 mars 2005, numéro 190. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger en date du 11 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 14 janvier 2006, numéro 97 (ci après la "Société").

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de sa valeur actuelle de deux million cinq cent seize mille trois cent quatre-vingt-sept US Dollars (USD 2.516.387) jusqu'à dix millions soixante-cinq mille cinq cent quarante-huit US Dollars (USD 10.065.548) par l'émission de cent quarante-deux mille quatre cent trente-sept (142.437) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante-trois US Dollars (USD 53) chacune.

L'intégralité des cent quarante-deux mille quatre cent trente-sept (142.437) parts sociales a été souscrite comme suit:

- Fern II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des

Sociétés du Luxembourg sous la section B numéro 108.388 a souscrit 47,479 parts sociales à un prix total de USD 76.419.734,16 desquels USD 2.516.387 seront alloués au capital social et USD 73.903.347,16 à la prime d'émission;

- Fern III S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous la section B numéro 108.389 a souscrit 47,479 parts sociales à un prix total de USD 76.425.151,82 desquels USD 2.516.387 seront alloués au capital social et USD 73.908.764,82 à la prime d'émission; et,

- Fern IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous la section B numéro 108.390 a souscrit 47.479 parts sociales à un prix total de USD 76.426.693,34 desquels USD 2.516.387 seront alloués au capital social et USD 73.910.306,34 à la prime d'émission.

Toutes représentées par Madame Corinne PETIT, résidant professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 18 décembre 2007.

Cerberus Fern Holdings Ltd, prénommée, a renoncé à son droit de souscription préférentiel.

#### *Seconde résolution*

Suite à l'émission des cent quarante-deux mille quatre cent trente-sept (142.437) nouvelles parts sociales, lesdites parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par un apport en nature de la totalité du patrimoine actif et passif de Fern II S.à r.l., pré-qualifiée, Fern III S.à r.l., pré-qualifiée, et Fern IV S.à r.l., préqualifiée, en vertu de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

#### *Description de l'apport*

L'apport fait par Fern II S.à r.l., Fern III S.à r.l. et Fern IV S.à r.l. en échange de l'émission de parts sociales de la Société représente la totalité du patrimoine actif et passif de Fern II S.à r.l., Fern III S.à r.l. et Fern IV S.à r.l., ces patrimoines se composant de:

Fern II S.à r.l.:

#### *Actifs*

- 1) 9.734.239 actions dans Aercap Holdings N.V. pour un montant total de USD 197.994.421,26;
- 2) fonds disponibles auprès de l'ABN AMRO Curacao N.V. de EUR 1.397,60 (équivalent à USD 2.067,19);
- 3) fonds disponibles auprès de l'ABN AMRO Curacao N.V. d'USD 13.074,56.

#### *Passifs*

- 1) Provision de KPMG de EUR 10.000 (équivalent à USD 14.791);
- 2) Provision d'Arendt & Medernach de EUR 6.250 (équivalent à USD 9.244,37);
- 3) Provision d'Equity Trust de EUR 3.750 (équivalent à USD 5.546,62);
- 4) Provision du notaire de EUR 2.500 (équivalent à USD 3.697,75);
- 5) Provision de l'impôt des sociétés de EUR 49.844,45 (équivalent à USD 73.724,92);
- 6) Provision de l'impôt communal de EUR 14.868,75 (équivalent à USD 21.992,37);
- 7) Provision de l'impôt sur la fortune de EUR 260,62 (équivalent à USD 385,49);
- 8) Prêt de Cerberus de USD 4.768,56;
- 9) Prêt de Cerberus de EUR 67.165,85 (équivalent à USD 99.345,01);
- 10) 157.633 preferred equity certificates de USD 8.354.549 émis par Fern II S.à r.l.;
- 11) 1.498.183 preferred equity certificates de USD 79.403.699 émis par Fern II S.à r.l.;
- 12) 1.196 preferred equity certificates de USD 63.388 initialement émis par Fern GP S.à r.l.;
- 13) Intérêts sur les preferred equity certificates de USD 421.832,16;
- 14) Intérêts payables de Fern GP S.à r.l. de USD 815.821;
- 15) Intérêts payables sur un prêt investisseur de Fern GP S.à r.l. de USD 733.283,50;
- 16) Facture du domiciliaire de EUR 2.848,86 (équivalent à USD 4.213,75).

Au cas où il serait démontré que Fern II S.à r.l. posséderait des éléments actifs ou passifs autres que ceux énumérés ci-dessus, ces éléments actifs et/ou passifs sont également apportés à la Société par le présent acte.

Fern III S.à r.l.:

#### *Actifs*

- 1) 9.734.239 actions dans Aercap Holdings N.V. pour un montant total de USD 197.994.421,26;
- 2) fonds disponibles auprès de l'ABN AMRO Curacao N.V. de EUR 1.966,18 (équivalente USD 2.908,17);
- 3) fonds disponibles auprès de l'ABN AMRO Curacao N.V. d'USD 13.074,56.

#### *Passifs*

- 1) Provision de KPMG de EUR 10.000 (équivalent à USD 14.791);

- 2) Provision d'Arendt & Medernach de EUR 6.250 (équivalent à USD 9.244,37);
- 3) Provision d'Equity Trust de EUR 3.750 (équivalent à USD 5.546,62);
- 4) Provision du notaire de EUR 2.500 (équivalent à USD 3.697,75);
- 5) Provision de l'impôt des sociétés de EUR 50.416,45 (équivalent à USD 74.570,97);
- 6) Provision de l'impôt communal de EUR 15.056,25 (équivalent à USD 22.269,70);
- 7) Provision de l'impôt sur la fortune de EUR 260,62 (équivalent à USD 385,49);
- 8) Prêt de Cerberus de USD 5.036,71;
- 9) Prêt de Cerberus de EUR 64.818,90 (équivalent à USD 95.873,63);
- 10) 157.633 preferred equity certificates de USD 8.354.549 émis par Fern II S.à r.l.;
- 11) 1.498.187 preferred equity certificates de USD 79.403.911 émis par Fern II S.à r.l.;
- 12) 1.196 preferred equity certificates de USD 63.388 initialement émis par Fern GP S.à r.l.;
- 13) Intérêts sur les preferred equity certificates de USD 421.832,16;
- 14) Intérêts payables de Fern GP S.à r.l. de USD 815.821;
- 15) Intérêts payables sur un prêt investisseur de Fern GP S.à r.l. de USD 733.283,50;
- 16) Facture du domiciliataire de EUR 2.848,86 (équivalent à USD 4.213,75).

Au cas où il serait démontré que Fern III S.à r.l. posséderait des éléments actifs ou passifs autres que ceux énumérés ci-dessus, ces éléments actifs et/ou passifs sont également apportés à la Société par le présent acte.

Fern IV S.à r.l.:

#### *Actifs*

- 1) 9.734.239 actions dans Aercap Holdings N.V. pour un montant total de USD 197.994.421,26;
- 2) fonds disponibles auprès de l'ABN AMRO Curacao N.V. de EUR 2,901.69 (équivalent à USD 4,293.09);
- 3) fonds disponibles auprès de l'ABN AMRO Curacao N.V. d'USD 12.717,61.

#### *Passifs*

- 1) Provision de KPMG de EUR 10.000 (équivalent à USD 14.791);
- 2) Provision d'Arendt & Medernach de EUR 6.250 (équivalent à USD 9.244,37);
- 3) Provision d'Equity Trust de EUR 3.750 (équivalent à USD 5.546,62);
- 4) Provision du notaire de EUR 2.500 (équivalent à USD 3.697,75);
- 5) Provision de l'impôt des sociétés de EUR 50.393,57 (équivalent à USD 74.537,12);
- 6) Provision de l'impôt communal de EUR 15.048,75 (équivalent à USD 22.258,61);
- 7) Provision de l'impôt sur la fortune de EUR 260,62 (équivalent à USD 385,49);
- 8) Prêt de Cerberus de USD 4.903,81;
- 9) Prêt de Cerberus de EUR 65.005,53 (équivalent à USD 96.149,68);
- 10) 157.633 preferred equity certificates de USD 8.354.549 émis par Fern II S.à r.l.;
- 11) 1.498.190 preferred equity certificates de USD 79.404.070 émis par Fern II S.à r.l.;
- 12) 1.196 preferred equity certificates de USD 63.388 initialement émis par Fern GP S.à r.l.;
- 13) Intérêts sur les preferred equity certificates de USD 421.832,16;
- 14) Intérêts payables de Fern GP S.à r.l. de USD 815.821;
- 15) Intérêts payables sur un prêt investisseur de Fern GP S.à r.l. de USD 733.283,50;
- 16) Facture du domiciliataire de EUR 2.848,86 (équivalent à USD 4.213,75).

Au cas où il serait démontré que Fern IV S.à r.l. posséderait des éléments actifs ou passifs autres que ceux énumérés ci-dessus, ces éléments actifs et/ou passifs sont également apportés à la Société par le présent acte.

La preuve de l'existence et de la valeur totale de l'apport de sept million cinq cent quarante-neuf mille cent soixante et un US Dollars (USD 7.549.161) alloués au capital social et de deux cent vingt et un million sept cent vingt-deux mille quatre cent dix-huit US Dollars et trente-deux centimes (USD 221.722.418,32) alloués à la prime d'émission a été apportée au notaire soussigné.

#### *Troisième résolution*

A la suite des résolutions précédentes, l'article 5, paragraphe 1<sup>er</sup>, des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de dix millions soixante-cinq mille cinq cent quarante-huit US Dollars (USD 10.065.548) représenté par cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent seize (189.916) parts sociales, d'une valeur de cinquante-trois US Dollars (USD 53) chacune."



*Requête en exonération du droit d'apport*

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de la totalité du patrimoine actif et passif d'une société ayant son siège dans un pays membre de la Communauté Européenne, la Société requiert sur base de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 janvier 2008, LAC/2008/1088. — Reçu douze euros (12.- €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008062839/5770/298.

(080070300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**Home Life Immobilière, Société Anonyme.**

Siège social: L-4779 Pétange, 15, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 86.532.

---

Objet: Démission

Par la présente, je vous fais savoir ma décision, de démissionner de mon poste de commissaire aux comptes auprès de votre société Home Life Immobilière avec effet au 7 mai 2008.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Peppange, le 7 mai 2008.

HENRI HOVEN.

Référence de publication: 2008062847/8984/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03534. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**Aline Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.172.

---

*Extrait aux fins de publication du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2008*

L'assemblée remplace le commissaire aux comptes, Facts Services Sàrl par CHESTER & JONES SARL, 62, route de Luxembourg, L-4760 Pétange, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 120.602. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée devant se tenir en 2013.

Le mandat des administrateurs suivants est reconduit jusqu'à l'assemblée devant se tenir en 2013:

- M<sup>e</sup> Michaël Dandois, domicilié au 48, bd G-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg

- M<sup>e</sup> Antoine Meynial, domicilié au 48, bd G-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg

- Mr Stéphane Warnier, domicilié au 48, bd G-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg

M<sup>e</sup> Michaël Dandois est nommé président du conseil d'administration.

Dandois & Meynial

Signature

Référence de publication: 2008062855/2374/20.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02555. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---



**Mosan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 93.350.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 28 avril 2008*

1- Les mandats d'administrateurs suivants sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2013:

- Monsieur Guy Porré
- Maître Michaël Dandois, 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg
- Maître Antoine Meynial, 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

2- L'assemblée décide de remplacer le commissaire aux comptes actuel, à savoir Management & Accounting Services Sàrl, par CHESTER & JONES Sàrl, B 120.602, 62, route de Luxembourg L-4760 Pétange, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2013.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

DANDOIS & MEYNIAL

48, blvd G.-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008062852/2374/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02550. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Union Bancaire Privée, succursale Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 8.310.

Dans le cadre des personnes ayant le pouvoir d'engager la société, la liste des personnes est modifiée comme suit:

- AJOUT des personnes suivantes:

\* Mr Georges van Erck, Administrateur

\* Mr John Manser, Administrateur

- SUPPRESSION de la personne suivante:

\* Mr Helmut Maucher, Administrateur

Au 28 avril 2008, les membres du Conseil d'Administration pouvant engager la société sont les suivants:

Monsieur Edgar de Picciotto, Président, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève

1

Monsieur Pierre-Alain Blum, demeurant professionnellement au 5, place du Molard CH- 1204 Genève

Monsieur Nicolas Brunschwig, demeurant professionnellement au 34, rue du Marché à CH-1204 Genève

Monsieur Jacob A. Frenkel, demeurant professionnellement au 70, Pine Street, 18th Floor, New York, NY- 10270 USA

Monsieur John Manser, demeurant au 20, Steingrubenweg, CH-4125 Riehen BS

Monsieur Pierre Respinger, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève 1

Madame Anne Rotman de Picciotto, demeurant professionnellement au 26, St James's Square à GB-Londres SW1Y

4JH

Monsieur Paul L. Saurel, demeurant professionnellement au 6, rue de Coutance à CH-1201 Genève

Monsieur Georges van Erck, demeurant au 26, avenue des Erables à B-1640 Rhode-Saint-Genèse

Monsieur Olivier Vodoz, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève 1

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

UNION BANCAIRE PRIVEE, succursale Luxembourg

Isabelle Asseray / Vérane Waltregny

Référence de publication: 2008062879/47/32.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP09848. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Cimpor Reinsurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 87.242.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le mercredi 2 avril 2008 à 11.00 heures au siège social*

1) L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs:

- M. Manuel Luís Barata de Faria Blanc;
- M. João Sande e Castro Salgado;
- M. Claude Weber.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009 délibérant sur les comptes annuels de 2008.

2) L'Assemblée nomme comme réviseur d'entreprises indépendant Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009 délibérant sur les comptes annuels de 2008.

Pour extrait conforme  
Pour publication et Réquisition  
Claude Weber  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008062856/4685/24.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP09782. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**Promilux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 73, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 35.591.

—  
L'an deux mille huit, le vingt-cinq mars,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "PROMILUX S.A." avec siège social à L-8041 Strassen, 73, rue des Romains, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille HELLINCKX, alors de résidence à Luxembourg, en date du 12 décembre 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 188 du 19 avril 1991, modifiée suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas dit Tom METZLER, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 22 avril 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 517 du 7 juillet 1999, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B et le numéro 35.591.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre KOHNEN, retraité, demeurant à Niederanven,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Micael DA SILVA CARNEIRO, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur René MORIS, conseil fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Suppression des vingt-quatre mille deux cents (24.200) actions existantes d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,00).

2. Constatation de la conversion de la devise du capital social de trente millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 30.250.000,00) en sept cent quarante-neuf mille huit cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-onze cents (EUR 749.877,91).

3. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de six cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-onze cents (EUR 699.877,91) pour le diminuer de son montant actuel de sept cent quarante-neuf mille huit cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-onze cents (EUR 749.877,91) à cinquante mille euros (EUR 50.000,00) par remboursement aux actionnaires au prorata de leur taux de détention dans le capital social de la société.

4. Création et émission de mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,00) chacune.

5. Modification subséquente de l'article trois des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer les vingt-quatre mille deux cents (24.200) actions existantes d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,00).

*Seconde résolution*

L'assemblée générale constate que, par suite du basculement de la devise du capital social en euros, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital social, jusque-là de trente millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 30.250.000,00), est actuellement de sept cent quarante-neuf mille huit cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-onze cents (EUR 749.877,91).

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence de six cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-onze cents (EUR 699.877,91), pour le diminuer de son montant actuel de sept cent quarante-neuf mille huit cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-onze cents (EUR 749.877,91) à cinquante mille euros (EUR 50.000,00).

L'assemblée générale décide de rembourser aux actionnaires, au prorata de leur participation actuelle dans le capital social, ledit montant de six cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-onze cents (EUR 699.877,91).

Tous les pouvoirs sont accordés au conseil d'administration en vue de réaliser ces opérations, dans les formes et conditions de la loi.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de créer et d'émettre mille (1000) nouvelles actions d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,00) chacune.

*Cinquième résolution*

Comme conséquence de ce qui précède, l'article trois des statuts de la société est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,00), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,00) chacune."

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Kohonen, M. Da Silva, R. Moris, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 mars 2008. LAC/2008/12912. - Reçu douze euros €12.-

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2008.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2008062865/227/79.

(080070172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**1. Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 96.344.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 31 janvier 2008 a décidé:

- de nommer avec effet au 31 janvier 2008 Monsieur Norbert BECKER, ATOZ S.A., Aerogolf Centre Building Block B, 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en qualité d'administrateur pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009, en remplacement de Monsieur Dr. Martin Schütte démissionnaire,

- de renouveler les mandats de:

Mme Annemaire ARENS, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE

M. Mirko DIETZ, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE

M. Benoît FOURNELLE, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE

M. Hartmut RÖDIGER, Mercuria Services S.A., 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

M. Thomas RÖLVER, H.C.M. Capital Management AG, Denninger Strasse 130, D-81927 MÜNCHEN

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009;

- de renouveler le mandat de:

PRICEWATERHOUSECOOPERS S. à r. l., 400, route d'Esch, L-1471 LUXEMBOURG

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

*Pour 1. SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable*

RBC Dexia Investor Services Bank S.A. Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008062871/1126/28.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01985. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

#### **Cofhylux, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 7.128.

*Extrait du procès-verbal de L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 mars 2008*

L'Assemblée générale prend note de la démission de Monsieur Christian SCHAACK, démissionnaire en date du 18.02.2008 demeurant professionnellement à 50, avenue J.F. Kennedy à Luxembourg.

L'Assemblée générale constate et ratifie les décisions du Conseil d'administration du 18.02.2008 de nommer Monsieur Marc LENERT, en tant qu'administrateur et président, demeurant professionnellement à 50, J.F. Kennedy à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian SCHAACK, démissionnaire en date du 18.02.2008. Monsieur Marc LENERT achèvera le mandat de Monsieur Christian SCHAACK qui viendra à échéance lors de l'Assemblée générale du 2009.

Suite à la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide de confier le mandat de commissaire aux comptes à la société KPMG-Audit, pour une nouvelle période d'une année.

Suite à la décision du Conseil d'administration, l'Assemblée générale prend note de la prolongation du mandat de directeur de Monsieur Robert ELTER ainsi que du mandat du sous-directeur de Monsieur Carlo KIRSCH pour une période d'une année.

L'Assemblée générale est également informée du renouvellement du mandat de mandataire de Monsieur Roby THILL, Monsieur Michel GONÇALVES, Monsieur André FORESTI et Madame Stéphanie MARBEHANT pour une période d'une année. Ces fonctions sont dédiées à la gestion journalière de COFHYLUX S.A..

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Carlo GOERES / Jean-Louis MARGUE.

Référence de publication: 2008062872/4/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06649. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

#### **Dinvest Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 24.540.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2008*

- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Mesdames Anne Rotman de Picciotto, Lara Sévanot et de Messieurs Daniel de Picciotto, Daniel Van Hove et André Schmit jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2009, est approuvé.

- Les démissions de Messieurs Mark Kenyon et Mr Michaël Perotti avec effet au 1<sup>er</sup> janvier sont acceptées.
- Les cooptations de Messieurs Jan Erik Frogg et Roman Igolnikov jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2008, sont ratifiées.
- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Messieurs Jan Erik Frogg et Roman Igolnikov jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2009, est approuvé.
- Le renouvellement du mandat de Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2009, est approuvé.

A la date du 24 avril 2008, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Mme Anne Rotman de Picciotto, Administrateur, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève

Mr Daniel de Picciotto, Président, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève

Mr Daniel Van Hove, Administrateur, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Mr André Schmit, Administrateur, demeurant professionnellement au 43, boulevard Royal à L-2955 Luxembourg

Mme Lara Sévanot, Administrateur, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève

Mr Jan Frogg, Administrateur, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève

Mr Roman Igolnikov, Administrateur, demeurant professionnellement au 30 Rockefeller Center, Suite 2800, USA -10112 New York

*Extrait de la résolution du conseil d'administration datée du 25 avril 2008*

- Mr Daniel de Picciotto est désigné «Président» du Conseil d'Administration avec effet au 24 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

po Le Conseil d'Administration

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2008062877/1670/38.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02302. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Trahern Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 134.952.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Associés tenue en date du 25 avril 2008 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Stefan Tzvetkov, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Sebastien Mazella di Bosco, avec adresse au RGF, 7 Pembridge Crescent, W11 3DT London, United Kingdom, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Bart Zech / F. Walenta

Référence de publication: 2008062875/724/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02758. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**NevaFunds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.706.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2008*

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 30 avril 2008 que

- Le renouvellement du mandat d'administrateur de MM Ignace Rotman demeurant professionnellement au 63, Curzon Street, à UK - W1J8PD London, Daniel Van Hove demeurant professionnellement au 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg et Patrick Vallette d'Osia demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève jusqu'à l'assemblée Générale Annuelle de 2009 est approuvé.

- Le renouvellement du mandat de Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises est approuvé jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2009.

*Extrait de la résolution du conseil d'administration avec effet au 30 avril 2008*

- Mr Ignace Rotman est désigné «Président» du Conseil d'Administration avec effet au 30 avril 2008.

Pour extrait sincère et conforme  
Po Le Conseil d'Administration  
Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.  
Domiciliaire  
Signature

Référence de publication: 2008062878/1670/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02311. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**PEF Russia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 128.626.

Il résulte de résolutions prises par le conseil de gérance de la Société, le 28 mars 2008 que:

- Deloitte S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, RCS B 67.895, est nommé réviseur d'entreprises avec effet au 9 mai 2007 jusqu'à la prochaine assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 mai 2008.

Pour la Société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008062892/7959/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02600. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**Imprimerie Fr. Faber, Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 22.529.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 janvier 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 72 du 9 mars 1985.

- Dernière modification des statuts par acte notarié de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 150 du 5 février 2004.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 18 mars 2008 que:

- Monsieur François FABER, directeur de société, demeurant à L-7543 BERSCHBACH, Koppelwee, a été nommé administrateur pour une période de trois ans.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2010.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

*Pour la société IMPRIMERIE FR. FABER*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2008062897/687/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2008, réf. LSO-CP09660. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Pan European Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 104.493.

Il résulte de résolutions prises par le conseil de gérance de la Société, le 28 mars 2008 que:

- Deloitte S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, RCS B 67.895, est nommé réviseur d'entreprises avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004 jusqu'à la prochaine assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 mai 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008062886/7959/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02595. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080070006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Jarod, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.078.

L'an deux mil huit, le huit mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée ABC Import-Export Corp, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, (RCS Luxembourg N ° B.24.112)

propriétaire de 62 parts sociales et

2.- La société anonyme IBS & PARTNERS S.A, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal (RCS Luxembourg N ° B.35.973),

propriétaire de 63 parts sociales

toutes deux ici représentées par leur gérant respectivement administrateur-délégué Monsieur Bernard ZIMMER, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg.

Lesquelles comparantes, représentées comme ci-avant, ont exposé au notaire qu'ils sont devenus les associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée "JAROD" avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 mai 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1565 du 17 août 2006

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 117.078.

*Acceptation des cessions de parts*

La gérante Goudsmit & Tang Management Company, S.à r.l. ici représentée par son gérant Monsieur Bernard ZIMMER, prénommé, déclare accepter les cessions de parts du 1<sup>er</sup> novembre 2006, du 9 juillet 2007 et du 6 septembre 2007 au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil. La gérante, agissant comme ci-avant déclare qu'elle n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet des susdites cessions.



Ensuite les associées, représentées comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante prise à l'unanimité par elles:

*Unique résolution*

Modification de l'article 5 des statuts comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) divisé en 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de 100,- EUR (cent euros) chacune."

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à cinq cents Euros (500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: B. ZIMMER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mars 2008. Relation: LAC/2008/10318. - Reçu € 12,- (douze Euros).

*Le Receveur (signé):* Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 18 mars 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008064188/206/47.

(080071518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**KKR Debt Investors 2006 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.000.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 138.313.

In the year two thousand and eight, on the second day of May.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

KKR DI 2006 L.P., an exempted limited partnership governed by the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, Uglan House, P.O. Box 309GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands (the "Shareholder"),

hereby represented by M<sup>e</sup> Jean-Paul SPANG, attorney-at-law residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on May 1st 2008;

Said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder is the sole shareholder of KKR Debt Investors 2006 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), with registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated following a notarial deed enacted on 10 April 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not been amended since its incorporation.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. To change the currency of the corporate capital of the Company from Euro into Dollars U.S by applying the exchange rate EUR 1.00 = USD 1.5540.

2. To convert the existing corporate capital of the Company of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) into nineteen thousand four hundred twenty-five dollars of the United States of America (USD 19,425.-).

3. To increase the corporate capital of the Company by an amount of nine hundred eighty thousand five hundred seventy-five dollars of the United States of America (USD 980,575.-) so as to raise it from its present amount of nineteen thousand four hundred twenty-five dollars of the United States of America (USD 19,425.-) to one million dollars of the United States of America (USD 1,000,000.-) by increasing the nominal value of each share to eighty dollars of the United States of America (USD 80.-) in consideration of a contribution in cash by the sole shareholder.

4. To split each share with a nominal value of eighty dollars of the United States of America (USD 80.-) into eighty (80) shares with a nominal value of one dollar of the United States of America (USD 1.-).

5. To amend article 5, first paragraph, of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

6. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder resolves to change the currency of the corporate capital of the Company from Euro into Dollars U.S by applying the exchange rate EUR 1.00 = USD 1.5540.

*Second resolution*

The Shareholder consequently resolves to convert the existing corporate capital of the Company of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) into nineteen thousand four hundred twenty-five dollars of the United States of America (USD 19,425.-).

*Third resolution*

The Shareholder resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of nine hundred eighty thousand five hundred seventy-five dollars of the United States of America (USD 980,575.-) so as to raise it from its present amount of nineteen thousand four hundred twenty-five dollars of the United States of America (USD 19,425.-) to one million dollars of the United States of America (USD 1,000,000.-) by increasing the nominal value of each share to eighty dollars of the United States of America (USD 80.-).

*Subscription - Payment*

Thereupon has appeared KKR DI 2006 L.P., prenamed, represented by M<sup>e</sup> Jean-Paul SPANG, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of the pre-mentioned proxy.

KKR DI 2006 L.P. declares to make payment for the above capital increase by a contribution in cash in an amount of nine hundred eighty thousand five hundred seventy-five dollars of the United States of America (USD 980,575.-).

The amount of nine hundred eighty thousand five hundred seventy-five dollars of the United States of America (USD 980,575.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

The Shareholder resolves to split each share with a nominal value of eighty dollars of the United States of America (USD 80.-) into eighty (80) shares with a nominal value of one dollar of the United States of America (USD 1.-) which shall all be held by KKR DI 2006 L.P.

*Fifth resolution*

As a result of the above resolutions, the Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

**Art. 5. Capital.** " The share capital of the Company is set at one million dollars of the United States of America (USD 1,000,000.-) divided into one million (1,000,000) shares, with a nominal value of one dollar of the United States of America (USD 1.-) each, all of which are fully paid up."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately five thousand five hundred euro.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary this original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le deux mai.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

KKR DI 2006 L.P., un exempted limited partnership régi par le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, Ugland House, P.O. Box 309GT, George Town, Grand Cayman, les Iles Caymans (l'«Asso-cié»),

représentée aux fins des présentes par M<sup>e</sup> Jean-Paul SPANG, avocat de résidence à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 1<sup>er</sup> mai 2008; ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé est l'associé unique de KKR Debt Investors 2006 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié reçu le 10 avril 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Conversion de la devise du capital social de la Société d'euros en dollars des Etats-Unis d'Amérique par application du taux de conversion EUR 1,00 = USD 1,5540.

2. Conversion du capital social existant de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) en dix-neuf mille quatre cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 19.425,-).

3. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de neuf cent quatre-vingt mille cinq cent soixante-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 980.575,-) pour le porter de son montant actuel de dix-neuf mille quatre cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 19.425,-) à un million de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.000.000,-) en augmentant la valeur nominale de chaque part sociale à quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 80,-) en considération d'un apport en espèces par l'associé unique.

4. Diviser chaque part sociale d'une valeur nominale de quatre-vingt dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 80,-) en quatre-vingt (80) parts sociales d'une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-).

5. Modification de l'article 5, premier alinéa, des statuts, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

6. Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé décide de convertir la devise du capital social de la Société d'euros en dollars des Etats-Unis d'Amérique par application du taux de conversion EUR 1,00 = USD 1,5540.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé décide de convertir le capital social existant de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) en dix-neuf mille quatre cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 19.425,-).

#### *Troisième résolution*

L'Associé décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf cent quatre-vingt mille cinq cent soixante-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 980.575,-) pour le porter de son montant actuel de dix-neuf mille quatre cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 19.425,-) à un million de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.000.000,-) en augmentant la valeur nominale de chaque part sociale à quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 80,-).

#### *Souscription - Paiement*

Ensuite, KKR DI 2006 L.P., précitée, représentée par M<sup>e</sup> Jean-Paul SPANG, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration pré-mentionnée.

KKR DI 2006 L.P. déclare faire le paiement pour l'augmentation de capital ci-dessus par un apport en numéraire d'un montant de neuf cent quatre-vingt mille cinq cent soixante-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 980.575,-).

Le montant de neuf cent quatre-vingt mille cinq cent soixante-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 980.575,-) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé décide de diviser chaque part sociale d'une valeur nominale de quatre-vingt dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 80,-) en quatre-vingts (80) parts sociales d'une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) qui seront toutes détenues par KKR DI 2006 L.P.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé décide de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

**Art. 5. Capital Social.** « Le capital souscrit de la Société est fixé à un million de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.000.000,-) divisé en un million (1.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

65265

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à cinq mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connus du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: J.P. SPANG, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 8 mai 2008. Relation: EAC/2008/6230. — Reçu trois mille cent quarante-trois Euros quatre-vingt-quinze Cents (628.790,57.- à 0,5% = 3.143,95.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 mai 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008063961/239/160.

(080071412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.000.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 105.398.

In the year two thousand and seven, on the nineteenth day of December.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The BlueBay Value Recovery (Master) Fund Limited, an investment company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies,

duly represented by Maître Henning SCHWABE, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established on 18 December 2007.

The said proxy, "initialled ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder of BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 105 398) (the "Company"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on 21 December 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 23 April 2005, number 369, which has been amended for the last time by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 30 July 2007, not yet published in the Memorial C, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million Euro (EUR 1,000,000.-) so as to raise it from seven million Euro (EUR 7,000,000.-) to eight million Euro (EUR 8,000,000.-) by the issue of one thousand (1,000) new shares, each having a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-).

The one thousand (1,000) new shares are subscribed by The BlueBay Value Recovery (Master) Fund Limited, an investment company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, here represented by Maître Henning Schwabe, pre-named, by virtue of the aforementioned proxy.

The one thousand (1,000) new shares have been fully paid up in cash by the subscriber so that the total sum of one million Euro (EUR 1,000,000.-) is at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a result of the foregoing resolution, the first sentence of Article 6 of the Articles of Incorporation of the Company shall be amended and henceforth read as follows:

"The share capital is fixed at eight million Euro (EUR 8,000,000.-) represented by eight thousand (8,000) shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each."

There being no further business on the agenda, the meeting is closed.

#### *Estimate of costs*

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately 13,800 euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French translation:**

L'an deux mille sept, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

The BlueBay Value Recovery (Master) Fund Limited, une société d'investissement créée sous la loi des Iles Cayman, ayant son siège social à PO Box 309 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies,

dûment représentée par Maître Henning SCHWABE, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 18 décembre 2007.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul et unique associé de BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 105 398) (la "Société"), constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 21 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 23 avril 2005, numéro 369, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 juillet 2007, pas encore publié au dudit Mémorial C, a requis le notaire instrumentant de constater les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million Euros (EUR 1.000.000,-) pour le porter de sept millions Euros (EUR 7.000.000,-) à huit millions Euros (EUR 8.000.000,-) par l'émission de mille (1.000) parts sociales nouvelles, chacune d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-).

Les mille (1.000) parts sociales nouvelles sont souscrites par The BlueBay Value Recovery (Master) Fund Limited, une société d'investissement créée sous la loi des Iles Cayman, ayant son siège social à PO Box 309 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, ici représentée par Maître Henning SCHWABE, prénommé, en vertu de la procuration dont mention ci-avant.

Les mille (1.000) parts sociales nouvelles ont été entièrement libérées en espèces par le souscripteur, de sorte que la somme d'un million Euros (EUR 1.000.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, la première phrase de l'article 6 des Statuts de la Société sera modifiée et aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à huit millions Euros (EUR 8.000.000,-) représenté par huit mille (8.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ 13.700,- Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. SCHWABE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 décembre 2007. Relation: LAC/2007/43931. — Reçu dix mille euros (10.000 €).  
Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008064177/242/99.

(080071533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

### **Progx S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.532.

L'an deux mille huit, le vingt-quatre avril.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "PROGX S.A.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 101532, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 941 du 22 septembre 2004 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 janvier 2008, publié au Mémorial C numéro 701 du 21 mars 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul MARX, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, qui désigne comme secrétaire Monsieur David SANA, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raphaël ROZANSKI, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarant se référer et qui sera conservée à l'étude du notaire instrumentant.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elle seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

1) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 2.184.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 7.067.025,- à EUR 9.251.025,- par l'émission de 87.360 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2) Renonciation de l'actionnaire, Monsieur Jean FELL, expert-comptable, né le 9 avril 1956 à L-Echternach, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à son droit de souscription préférentiel.

3) Souscription de 16.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par la société CHARLESTON RIVER S.A., inscrite au Registre de Commerce du Costa Rica sous le numéro 3-101-380691, avec siège social à Costa Rica, San José, Calle 25, Avenida Central, et libération intégrale desdites actions par cette dernière par versement en numéraire de EUR 400.000,-.

4) Souscription de 64.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par la société DEBESSA B.V., enregistrée auprès du "Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor De Veluwe en Twente" sous le numéro 27140310, avec siège aux Pays-Bas, à 's-Gravenhage, avec adresse professionnelle aux Pays-Bas, NL-7544 XW Enschede, Brammelobrink 47 A, et libération intégrale desdites actions par cette dernière par versement en numéraire de EUR 1.600.000,-.

5) Souscription de 7.360 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par la société VIKINGS LIMITED, enregistrée auprès du registre de l'île de Guernsey, sous le numéro 41581, avec siège à 13, Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, et libération intégrale desdites actions par cette dernière par versement en numéraire de EUR 184.000,-.

6) Modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à neuf millions deux cent cinquante et un mille vingt-cinq Euros (EUR 9.251.025,-) représenté par trois cent soixante-dix mille quarante et une (370.041) actions ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune."



B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions cent quatre-vingt-quatre mille Euros (EUR 2.184.000,-) pour le porter de son montant actuel de sept millions soixante-sept mille et vingt-cinq Euros (EUR 7.067.025,-) à neuf millions deux cent cinquante et un mille vingt-cinq Euros (EUR 9.251.025,-), par l'émission de quatre-vingt-sept mille trois cent soixante (87.360) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

#### *Souscription et libération*

L'actionnaire, Monsieur Jean FELL, expert-comptable, né le 9 avril 1956 à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, les quatre-vingt-sept mille trois cent soixante (87.360) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune sont toutes souscrites comme suit:

Seize mille (16.000) actions par la société CHARLESTON RIVER S.A., inscrite au Registre de Commerce du Costa Rica sous le numéro 3-101-380691, avec siège social à Costa Rica, San José, Calle 25, Avenida Central, et sont intégralement libérées par cette dernière par un apport en numéraire de quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-).

Soixante-quatre mille (64.000) actions par la société DEBESSA B.V., enregistrée auprès du "Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor De Veluwe en Twente" sous le numéro 27140310, avec siège aux Pays-Bas, à 's-Gravenhage, avec adresse professionnelle aux Pays-Bas, NL-7544 XW Enschede, Brammelobrink 47 A, et sont intégralement libérées par cette dernière par un apport en numéraire de un million six cent mille Euros (EUR 1.600.000,-).

Sept mille trois cent soixante (7.360) actions par la société VIKINGS LIMITED, enregistrée auprès du registre de l'île de Guernsey sous le numéro 41581, avec siège à 13, Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, et sont intégralement libérées par cette dernière par un apport en numéraire de cent quatre-vingt-quatre Euros (EUR 184.000,-).

La somme de deux millions cent quatre-vingt-quatre mille Euros (EUR 2.184.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société PROGX S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Les actionnaires sont représentés par Monsieur Paul MARX, pré-qualifié, en vertu de quatre procurations sous seing privé.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le capital social est fixé à neuf millions deux cent cinquante et un mille vingt-cinq Euros (EUR 9.251.025,-) représenté par trois cent soixante-dix mille quarante et une (370.041) actions ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune."

#### *Évaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, s'élève à environ treize mille neuf cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MARX - SANA - ROZANSKI - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 mai 2008. Relation GRE/2008/1926. - Reçu Dix mille neuf cent vingt euros (0,5%: 10.920,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 mai 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008064180/231/102.

(080071607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.



**SolarWood Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9368 Folkendange, Maison 1.

R.C.S. Luxembourg B 131.437.

L'an deux mille huit, le trois mars.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SolarWood Technologies S.A. avec siège social à Maison 1, L-9368 Folkendange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 131.437, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 juin 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 2423 du 26 octobre 2007.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel Unsen, ingénieur, demeurant à L-9368 Folkendange, Maison 1, qui nomme comme secrétaire Madame Myriam Unsen-Bellion, diplômée E.U.P.E.D., demeurant à L-9368 Folkendange, Maison 1.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Myriam Unsen-Bellion, prénommée.

Monsieur le président expose ensuite:

I. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- A) Augmentation du capital social;
- B) Souscription et libération intégrale des actions nouvelles à émettre assorties d'une prime d'émission;
- D) Modification correspondante de l'article 5, alinéa premier, des statuts de la société.

II. Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence. Les procurations éventuelles émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, après avoir été signées ne varietur par les actionnaires présents et représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

III. Qu'il résulte de la liste de présences que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à l'assemblée, que l'assemblée peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, avec l'accord unanime des actionnaires présents ou représentés, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de quarante mille euros (EUR 40.000,-) pour le porter de son montant actuel de huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-) à huit cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 890.000,-) par la création et l'émission de quarante (40) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune et assorties d'une prime d'émission totale de dix mille euros (EUR 10.000,-).

*Deuxième résolution**Souscription*

Et à l'instant sont intervenus:

- Monsieur Marco NÜSSLE, gérant de société, demeurant à L-2129 Howald, 5, rue Marie Astrid, ici présent, et qui déclare souscrire vingt (20) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune et assorties d'une prime d'émission totale de cinq mille euros (EUR 5.000,-).

- Monsieur Patrick ESCHETTE, gérant de société, demeurant à L-5481 Wormeldange, 5, Krunnergaass, ici présent, et qui déclare souscrire vingt (20) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune et assorties d'une prime d'émission totale de cinq mille euros (EUR 5.000,-).

Messieurs Marco NÜSSLE et Patrick ESCHETTE, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société SolarWood Technologies S.A.

*Libération*

Les souscripteurs préqualifiés ont libéré la souscription des quarante (40) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune à concurrence de trente-sept virgule cinquante pour cent (37,50%) au moyen d'un paiement en espèces d'un montant de quinze mille euros (EUR 15.000,-) majoré d'un montant de dix mille euros (EUR 10.000,-) correspondant à la prime d'émission.

Le montant total de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat bancaire.

*Troisième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5, alinéa premier, des statuts est modifié pour refléter l'augmentation du capital social et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. (alinéa premier).** Le capital social de la Société est fixé à huit cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 890.000,-) représenté par huit cent quatre-vingt-dix (890) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.»

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital telles que contenues à l'article 26 ont été remplies.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Michel Unsen, Myriam Unsen-Bellion, Patrick Serres.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 18 mars 2008, LAC/2008/11441. — Reçu à 0,5%: deux cent cinquante euros (250,- €).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008064024/202/79.

(080071480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**Vanilae S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 127.779.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 23 avril 2008 que

la société LAYCA (MANAGEMENT) S.A. régie par les lois des British Virgin Islands, établie et ayant son siège social au 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, BVI, immatriculée auprès de l'International Business Companies Act, CAP 291, sous le numéro 591194,

a cédé:

- 500 parts sociales qu'elle détenait dans la société VANILAE S.A R.L. à

la société KARE GLOBAL INVEST S.A.L., régie par les lois du Liban, établie et ayant son siège social à Sodeco - Bloc D, Ashrasieh, Beirut, Liban.

Suite à ce transfert les parts sociales de VANILAE S.A R.L. sont désormais réparties comme suit:

- KARE GLOBAL INVEST S.A.L.: .....	500 parts sociales
Total: .....	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2008.  
 Pour VANILAE S.A R.L.  
 MERCURIA SERVICES  
 8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg  
 Kathy Marchione  
 Mandataire

Référence de publication: 2008063584/1005/29.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP09870. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

---

**S.C.I. JOPA, société civile immobilière.**

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, rue de Luxembourg.  
 R.C.S. Luxembourg E 2.866.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 avril 2008.

BLANCHE MOUTRIER  
 Notaire

Référence de publication: 2008063020/272/12.

(080058351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

---

**Allnet Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3531 Dudelange, 7, rue du Nord.  
 R.C.S. Luxembourg B 100.218.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063012/8302/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP05078. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

---

**Toulouse Saint Martory S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
 R.C.S. Luxembourg B 129.095.

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of January.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholder of "Toulouse Saint Martory S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, on 12th June 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1636 of 3rd August 2007.

The articles of incorporation of the Company were amended for the last time on 13th December 2007 by Maître Joseph Elvinger, prenamed, not yet published in the Memorial.

The meeting was presided by Mrs. Solange Wolter, private employee, residing in Schouweiler.

There was appointed as secretary Mrs. Annick Braquet, private employee, residing in Chantemelle.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Ariette Siebenaler, private employee, residing in Junglinster.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholder represented and the number of shares held by it is shown on an attendance list signed by the proxy holder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary, which attendance list as well as the proxy will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

2. As it appeared from said attendance list, all one thousand nine hundred sixty four (1964) shares, in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholder of the Company declared that it had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

3. The agenda of the meeting was as follows:

A. Increase of the issued share capital by an amount of ten thousand nine hundred twenty five euros (€ 10,925) so as to raise it from its present amount of forty nine thousand one hundred euros (€49,100) to sixty thousand twenty five euros (€60,025) by the issue of four hundred thirty seven (437) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, by contribution in cash.

B. To consequentially amend article 8 of the Company as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 60,025 (sixty thousand twenty five euros), represented by 2,401 (two thousand four hundred one) shares of EUR 25 (twenty-five euros) each."

After the above has been approved and acknowledged by the meeting, the meeting unanimously passed the following resolutions, all items on the agenda being one resolution:

#### *Sole resolution*

The meeting resolved to increase the issued share capital by an amount of ten thousand nine hundred twenty five euros (€ 10,925) so as to raise it from its present amount of forty nine thousand one hundred euros (€ 49,100) to sixty thousand twenty five euros (€ 60,025) by the issue of four hundred thirty seven (437) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each.

All the four hundred thirty-seven (437) new shares have been subscribed by the sole shareholder the company DH French Light Industrial S. à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal, represented by Mrs. Solange Wolter, prenamed, pursuant to the aforementioned proxy, for a total subscription price of ten thousand nine hundred twenty five euros (€ 10,925).

Evidence of payment to the Company of such contribution in cash was given to the undersigned notary.

The meeting then resolved to amend article 8 as set forth in the agenda.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at EUR 1,900,-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil huit, le onze janvier.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé de "Toulouse Saint Martory S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 12 juin 2007, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1636 du 3 août 2007.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 13 décembre 2007 suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, prénommé, pas encore publié dans le Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Madame Solange Wolter, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Il fut désigné comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à Chantemelle.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Solange Wolter, employée privée, demeurant à Schouweiler.

La présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L'associé unique représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné, laquelle liste de présence ainsi que la procuration resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

2. Il ressort de ladite liste de présence que toutes les mille neuf cents soixante quatre (1,964) parts sociales émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et l'associé de la Société a déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de l'assemblée de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

3. L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

A. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de dix mille neuf cents vingt cinq euros (€ 10,925) pour le porter de son montant actuel de quarante neuf mille cent euros (€ 49,100) à soixante mille vingt cinq euros (€ 60,025) par l'émission de quatre cents trente sept (437) parts sociales nouvelle d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

B. Modifier en conséquence l'article 8 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 60,025 (soixante mille vingt cinq euros), représenté par 2,401 (deux mille quatre cents une) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Après que ce qui précède ait été approuvé et constaté par l'assemblée, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes, tous les points de l'ordre du jour formant une seule résolution:

#### *Unique résolution*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis à concurrence de dix mille neuf cents vingt cinq euros (€ 10,925) pour le porter de son montant actuel de quarante neuf mille cent euros (€ 49,100) à soixante mille vingt cinq euros (€ 60,025) par l'émission de quatre cents trente sept (437) parts sociales nouvelle d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Les quatre cent trente-sept (437) parts sociales nouvelles sont souscrites par l'associé unique la société DH French Light Industrial S. à r.l., ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal, ici représentée par Madame Solange Wolter, prénommée, en vertu de la procuration dont mention ci-avant, pour un prix de souscription de dix mille neuf cents vingt cinq euros (€ 10,925).

Preuve du paiement à la Société de cet apport en numéraire a été donnée au notaire soussigné.

L'assemblée a ensuite décidé de modifier l'article 8 tel qu'indiqué dans l'ordre du jour.

#### *Dépenses*

Les coûts, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de son augmentation de capital sont estimés à EUR 1.900,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER, A. BRAQUET, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 janvier 2008. Relation: LAC/2008/2890. - Reçu cinquante-quatre euros soixante-trois cents (54,63€).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008064178/242/110.

(080071507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

### **Emerging Europe Real Estate Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 118.951.

L'an deux mil huit, le vingt et un février

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1. La société anonyme "ALUBER SA", avec siège social situé à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au registre de Commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 101215, en sa qualité de propriétaire de 450 parts sociales de la société «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sàrl»,

représentée par son directeur la société CORIENT MANAGEMENT LTD, dont le siège social est à Jasmine Court 35 A, Regent Street, Belize City

Ici représentée, en vertu d'une procuration signée sous seing privé, par Mr Benoît de BIEN, consultant, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande Duchesse Charlotte,

2. La société "PETRONAS INVESTMENTS Limited", avec siège social situé à Kennedy 70, Papabasiliou House, 1st Floor, P.C. 1076 Nicosie, Cyprus, inscrite au «Department of registrar of Companies» de Chypre, sous le numéro HE 182760, en sa qualité de propriétaire de 50 parts sociales de la société «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sàrl»,

représentée par son directeur Marios TZIORTZIS, avec adresse professionnelle à Nicosie

Ici représentée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 février 2008, par Mr Benoît de BIEN, consultant, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande Duchesse Charlotte, Ces procurations signées «NE VARIETUR» par le mandataire des parties comparantes et par le Notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Associés de la société à responsabilité limitée «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sàrl», avec siège social à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines,

Constituée suivant acte reçu par Maître Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 29 septembre 2006, publié au Mémorial C sous le numéro 1931 du 13 octobre 2006

Modifiée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 janvier 2008, en cours de formalisation.

Inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 118951.

Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée est ouverte à heures et choisit comme président/scrutateur Monsieur Benoît de BIEN, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège de la société «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sàrl» de L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines vers L-8308 Capellen, 75, parc d'activités et la modification subséquente de l'article 5 (alinéa 1),

2. Démissions de:

- la Société «VALON S.A.»

- la Société «CORIENT MANAGEMENT LTD»

aux fonctions de gérant de la société «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sàrl»

3. Nomination de Mr Janez STRUMBELJ comme co-gérant

4. Nomination de la société «SEREN» Sàrl en tant que «gérant délégué».

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège de la société L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines vers L-8308 Capellen, 75, parc d'activités et de modifier en conséquence l'article 5 (alinéa 1<sup>er</sup>) des statuts, tant dans la version anglaise que française, comme suit:

« **Art. 5. (alinéa 1).** The registered office of the company is established in Mamer/Capellen.»

«Le siège de la société est établi dans la commune de Mamer/Capellen.»

*Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'accepter la démission aux fonctions de gérants de:

- La société "VALON S.A." au siège social situé à, L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, et inscrit au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 63143

- La société «CORIENT MANAGEMENT LTD», avec siège social situé à Jasmine Court, 35 A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City

*Troisième résolution*

Les Associés ont décidé de nommer comme co gérant:

- Mr Janez STRUMBELJ, né le 13 mars 1960 à Koper en Slovenia, avec adresse privée à 67, Ulica II, Prekomorsche Brigade, SVN - 6000 Koper

- la société SEREN Sàrl, avec siège social à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 110.588

*Réunion du conseil de gérance*

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil de gérance de la société «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sàrl»:

- La société «SEREN» Sàrl, précitée

- Mr Janez STRUMBELJ, précité

Lesquels membres présents ou représentés après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués ont pris à l'unanimité la résolution suivante:



De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, ils ont désigné comme gérant délégué la société «SEREN» Sarl, précitée, chargée de l'administration journalière avec pouvoir de représenter et d'engager la société dans toute opération par sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à heures.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Signé: B. de Bien, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 25 février 2008 - WIL/2008/213. - Reçu douze euros (= 12 €).

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 14 mai 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008064184/2724/90.

(080071591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**Emerging Europe Real Estate Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 118.951.

L'an deux mil huit, le vingt-quatre avril.

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1. La société anonyme "ALUBER SA", avec siège social situé à L-1145 Luxembourg, 180 rue des Aubépines, inscrite au registre de Commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 101215, en sa qualité de propriétaire de 450 parts sociales de la société «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sarl»,

représentée par son directeur la société CORIENT MANAGEMENT LTD, dont le siège social est à Jasmine Court 35 A, Regent Street, Belize City

Ici représentée, en vertu d'une procuration signée sous seing privé, par Mr Benoît de BIEN, consultant, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande Duchesse Charlotte, enregistrée avec l'acte numéro 108 de l'année 2008 du répertoire du notaire instrumentant.

2. La société "PETRONAS INVESTMENTS Limited", avec siège social situé à Kennedy 70, Papabasilliou House, 1st Floor, P.C. 1076 Nicosie, Cyprus, inscrite au «Department of registrar of Companies» de Chypre, sous le numéro HE 182760, en sa qualité de propriétaire de 50 parts sociales de la société «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sarl»,

représentée par son directeur Marios TZIORTZIS, avec adresse professionnelle à Nicosie

Ici représentée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 février 2008, par Mr Benoît de BIEN, consultant, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande Duchesse Charlotte, enregistrée avec l'acte numéro 108 de l'année 2008 du répertoire du notaire instrumentant.

Associés de la société à responsabilité limitée «EMERGING EUROPE REAL ESTATE TRUST Sarl», avec siège social à L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités,

Constituée suivant acte reçu par Maître Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 29 septembre 2006, publié au Mémorial C sous le numéro 1931 du 13 octobre 2006

Modifiée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 janvier 2008, en cours de formalisation,

Modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 février 2008, en cours de formalisation.

Inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 118951.

Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures et choisit comme président/scrutateur Monsieur Benoît de BIEN, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. La modification de l'article 12 des statuts, avec effet rétroactif au 21 février 2008.
2. Délégation de la gestion journalière.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier l'article 12 (alinéas 1<sup>er</sup>, 4 et 5) des statuts, tant dans la version anglaise que française, comme suit:

« **Art. 12. (alinéa 1<sup>er</sup>).** The Company is managed by a board of managers composed of at least two managers. The managers need not to be shareholders. The managers may be dismissed ad nutum»

«La Société est administrée par un conseil de gérance composé d'au moins deux gérants. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants sont révocables ad nutum.»

" **Art. 12. (alinéas 4 et 5).** The company will be bound by the individual signature of one manager.

The board of managers may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons. The delegation of the day-today management to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders. The board of managers may also confer all powers and special mandates to any persons, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments."

"La société est engagée par la signature individuelle d'un gérant-délégué.

Le conseil de gérance pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des gérants ou à des tierces personnes. La délégation à un gérant est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés. Le conseil de gérance peut également déléguer tous pouvoirs et des mandats spéciaux à toutes personnes, nommer et révoquer tous directeurs et employés et fixer leurs émoluments."

L'assemblée autorise le conseil de gérance de déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres. Les présentes modifications statutaires entrent en application au 21 février 2008. L'assemblée ratifie tout acte effectué par le gérant-délégué dans le cadre de la gestion journalière de la société depuis cette date.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 11.15 heures.

*Frais*

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 800 €.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire.

Signé: B. de Bien, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 25 avril 2008 - WIL/2008/398. - Reçu douze euros (= 12 €.-).

*Le Receveur (signé): J. Pletschette.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 14 mai 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008064182/2724/77.

(080071591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**Emerjul Project S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 117.902.

Im Jahre zweitausendacht, den elften Februar.

Vor Notar Paul BETTINGEN, mit Amtssitze zu Niederanven.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft EMERJUL PROECJT S.A., mit Sitz in L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-Rue, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 117.902, gegründet durch Urkunde des unterzeichnenden Notars vom 15. Juli 2006, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1754 vom 20. September 2006.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Hermann SCHOLER, Kaufmann, wohnhaft in Trier (Deutschland).

Zum Schriftführer wird bestimmt Frau Sandra SCHENK, Privatangestellte, mit beruflicher Anschrift in Senningerberg.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Hermann SCHOLER, vorgenannt.

Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärung ab:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Etwaige Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, von den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar "ne varietur" unterzeichnet, bleiben gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung:*

1.- Erweiterung des Gesellschaftszweckes zur Bereitstellung und Leistung von Sicherheiten und Bürgschaften.

2.- Infolgedessen, Abänderung von Artikel 4 (Absatz 1) der Statuten.

3.- Verschiedenes.

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftszweck auf die Bereitstellung und Leistung von Sicherheiten und Bürgschaften zu erweitern.

*Zweiter Beschluss*

Infolge des vorangehenden Beschlusses beschliesst die Versammlung, Artikel 4 (Absatz 1) der Satzung abzuändern wie folgt:

„ **Art. 4. Absatz 1.** Zweck der Gesellschaft ist der An- und Verkauf sowie die Verwaltung von Immobilien und Grundstücken unter Ausschluss jeglicher gewerblichen Tätigkeit. In dieser Hinsicht ist die Gesellschaft auch ermächtigt Hypothekarkredite aufzunehmen sowie Sicherheiten und Bürgschaften zu leisten und bereitzustellen (se porter caution).“

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf ACHTHUNDERT EURO (EUR 800,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben,

Gezeichnet: Scholer, Schenk, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 22 février 2008, LAC/2008/7776. — Reçu douze euros 12 €.

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

Für gleichlautende Kopie, Ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations..

Senningerberg, den 11. Mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008064160/202/51.

(080071224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**Domain-Bau SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clément.

R.C.S. Luxembourg B 133.268.

Im Jahre zweitausendacht, am dreissigsten April.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Sind die Aktieninhaber der DOMAIN-BAU SA, mit Sitz zu L-5612 Bad-Mondorf, 13, avenue François Clément, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor dem instrumentierenden Notar am 9. Oktober 2007, veröffentlicht im Memorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C Nummer 2811 vom 5. Dezember 2007, welche Statuten abgeändert wurden gemäss Urkunde, aufgenommen vor dem instrumentierenden Notar am 25. Januar 2008, veröffentlicht im genannten Memorial C, Nummer 643 vom 14. März 2008, eingetragen im Handels- und Firmenregister unter Nummer B 133.268.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Eveline BRAUN, Pharmazeutisch-Kaufmännische-Angestellte, wohnhaft zu D-66663 Merzig, Am Franzenbach 17.

Die Versammlung bestimmt zum Schriftführer Dieter DIWO, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-66663 Merzig, Am Franzenbach 17.

Der Vorsitzende bestellt zum Stimmzähler Dennis DIWO, Bürokaufmann, wohnhaft in D-66663 Merzig, Am Franzenbach 17.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

a) Aus der beigefügten Anwesenheitsliste geht hervor, daß sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind;

b) Die Generalversammlung ist, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber, rechtmäßig zusammengesetzt und kann somit gültig über alle Punkte der Tagesordnung befinden.

c) Die Tagesordnung sieht folgenden Punkt vor:

- Abänderung des Gesellschaftszwecks.

Der Vorsitzende trägt daraufhin die Gründe vor, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten, der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Anschließend nimmt die Generalversammlung einstimmig folgenden Beschluß:

*Einziger Beschluß*

Die Generalversammlung beschliesst den Zweck der Gesellschaft abzuändern, sodann wird Artikel 4 der Statuten abgeändert und erhält fortan folgenden Wortlaut:

" **Art. 4.** Gegenstand des Unternehmens ist:

a) die Vermittlung des Abschlusses oder der Nachweis der Gelegenheit zum Abschluß von Verträgen über Grundstücke, grundstücksgleiche Rechte, gewerbliche Räume, Wohnräume oder Darlehen,

b) die Vorbereitung und Durchführung von Bauvorhaben als Bauherr im eigenen Namen für eigene oder fremde Rechnung unter Verwendung von Vermögenswerten von Erwerbern, Mietern, Pächtern oder sonstigen Grundstücksberechtigten oder von Bewerbern um Erwerbs- oder Nutzungsrechte,

c) der Erwerb und die Veräußerung von bebauten und unbebauten Grundstücken.

Die Gesellschaft ist berechtigt, gleichartige oder ähnliche Unternehmen zu erwerben, sich an solchen zu beteiligen, deren Vertretung zu übernehmen sowie Zweigniederlassungen im In- und Ausland zu errichten.

Die Gesellschaft kann sich desweiteren an sämtlichen Geschäften, Unternehmen und Gesellschaften betätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können, insbesondere Investitionen in Immobilien auf eigene Rechnung."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Bad-Mondorf, im Amtstube.

Und nach Vorlesung haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem Notar das gegenwärtige Protokoll unterschrieben.

Signé: Di. DIWO, De. DIWO, BRAUN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 6 mai 2008, Relation: REM/2008/595. — Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur (signé): MOLLING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 8 mai 2008.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2008064192/218/58.

(080071502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

**Canisse S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 75.168.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 23 avril 2008 que:

- CRITERIA Sàrl, avec siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange,

PROCEDIA Sàrl, avec siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange,

M. Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange,

ont été nommés aux fonctions d'administrateurs en remplacement de M. Gérard Muller, Mme Geneviève Blauen-Arendt et M. Fernand Heim, Président, démissionnaires.

Tous les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

D'autre part, la convention de domiciliation conclue le 8 septembre 2000 entre SG AUDIT Sàrl (alors dénommée STENHAM GESTINOR AUDIT Sàrl), 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, RC n° B 75.908 et la société CANISSE S.A., R.C.S. n° B 75.168, a été résiliée avec effet au 23 avril 2008.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008062973/521/22.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00227. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

**Le Terminal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3542 Dudelange, 54, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 117.912.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008062998/8302/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP05081. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

**Immobilière Royale, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 18.303.

L'an deux mille huit, le onze mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société «IMMOBILIERE ROYALE», établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank BADEN, alors de résidence à Luxembourg en date du 24 avril 1981, publié au Mémorial C, Recueil des Associations et Sociétés numéro 132 du 4 juillet 1981, dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1370 du 20 septembre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ali SHERWANI, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Nathalie ZAREBA-SCHMIT, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Corinne PETIT, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Ajout d'un paragraphe relatif à l'objet social et portant sur la capacité juridique de se porter caution;

2) Modification subséquente de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède.

IV. Que la présente assemblée représentant la totalité du capital social est régulièrement constituée et pourra valablement délibérer suivant l'ordre du jour.

Après avoir discuté de ces motifs et après avoir dûment délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide des résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée générale décide d'ajouter une nouvelle phrase à l'article 3 des statuts de sorte que la Société pourra également se porter garante en accordant toutes sûretés réelles et personnelles, de quelque manière que ce soit, pour d'autres personnes morales ou physiques, sous réserves des dispositions légales applicables.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée générale décide d'ajouter un alinéa à l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3. dernier alinéa.** D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation. Elle pourra également se porter garante en accordant toutes sûretés réelles et personnelles, de quelque manière que ce soit, pour d'autres personnes morales ou physiques, sous réserves des dispositions légales applicables.»

Les autres alinéas restent inchangés.

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à sept cents euros (700,- EUR) sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, les comparants ont signé avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: A. Sherwani, N. Zareba-Schmit, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le A.C., le 18 mars 2008, LAC/2008/11429. — Reçu douze euros (12.- €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008064206/5770/57.

(080071457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2008.

---

**Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.500,00.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 121.724.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2008062531/242/13.

(080070175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---

**New Finder S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 133.981.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2008062539/5770/12.

(080070384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2008.

---